



## Examens infirmiers 6èmes

dimanche 7 octobre 2018, par [M. VALGUEBLASSE](#)

Tous les élèves de 6ème vont bénéficier d'un dépistage infirmier obligatoire.  
Chaque enfant convoqué (cf tableau ci-dessous) sera prié d'apporter son carnet de santé.

Cette consultation infirmière comprend :

- un entretien avec l'enfant (ses conditions de vie, sa santé perçue, son développement pubertaire ... )
- la vérification des vaccinations
- un examen staturo-pondéral avec calcul de l'Indice de Masse Corporelle
- un dépistage des troubles visuels
- un dépistage des troubles auditifs avec vérification de l'acuité auditive
- l'hygiène bucco-dentaire

A l'issue de cette visite, les résultats inscrits dans le carnet de santé de l'élève seront transmis aux parents, avec le cas échéant des conseils, ou recommandations.

Un courrier à destination du médecin traitant pourra être remis aux parents.

**Dates prévisionnelles des visites prévues les lundis ou certains mardis.**

**Pensez à prévoir le carnet de santé.**

<b>6<sup>ème</sup> 1 + ULIS : lundi 5 novembre</b>
<b>6<sup>ème</sup> 2 : lundis 12 novembre, 19 novembre, 26 novembre, 3 décembre</b>
<b>6<sup>ème</sup> 3 : lundis 10 décembre, 17 décembre, 7 janvier, 14 janvier</b>
<b>6<sup>ème</sup> 4 : lundis 21 janvier, 28 janvier, 4 février, 25 février</b>
<b>6<sup>ème</sup> 5 : lundis 4 mars, 11 mars, 18 mars, 25 mars</b>
<b>6<sup>ème</sup> 6 : lundi 1er avril, mardi 23 avril, lundi 29 avril, lundi 6 mai</b>
<b>6<sup>ème</sup> 7 : lundis 13 mai, 20 mai, 27 mai, 3 juin</b>